



L'Echo du Mont-Robert

Résonne à Moirans-en-Montagne

Septembre
2022
n° 05



L'ÉDITO DU MAIRE

Chers Moirantines et Moirantins,

L'été a été chaud, très chaud, sans doute trop pour notre Jura qui n'a pas échappé au fléau des incendies de forêt. C'est une première ou presque pour notre département, plus de 1 000 hectares sont partis en fumée sur le territoire de Terre d'Émeraude. Les élus concernés ont été soutenus dès les premières heures par leurs collègues maires, adjoints et conseillers communautaires, mais aussi par la population de ces villages, chacun faisant sa part avec ses moyens. Je n'oublie pas, bien évidemment, les équipes jurassiennes des services d'incendie et de secours, aidées par les SDIS d'autres départements, mais aussi par les agriculteurs, le tout sous la coordination de la Préfecture et de la gendarmerie, en lien avec le Conseil Départemental. J'ai pour ma part été très impressionné par l'élan de solidarité qui s'est rapidement dégagé sur place, surtout lors des moments critiques de ces incendies ravageurs. L'action des locaux a permis de sauver des biens, l'intervention des moyens lourds (hélicoptères, canadiens, dash) a stoppé la propagation des feux vers d'autres secteurs.

Cette météo sans pluie nous a aussi imposé des restrictions sur nos consommations d'eau. Vous avez joué le jeu, puisque la consommation journalière de notre commune enregistrée par Veolia a nettement baissé cet été. La municipalité tient à vous remercier pour ces efforts, là-aussi précieux pour notre ressource en eau. Depuis la rentrée de septembre, l'heure est à la réduction de nos consommations, y compris d'électricité et de chauffage. Nous avons décidé d'engager un plan d'actions au niveau communal : un règlement a été diffusé à tous les utilisateurs des bâtiments communaux afin de réduire collectivement nos dépenses.

Dans cette édition de l'Echo du Mont Robert, j'ai souhaité que l'on rappelle quelques règles de civisme et de bon sens, pour la sécurité de tous : les trottoirs sont réservés aux piétons, et non aux trottinettes, aux deux roues et même aux quatre roues. Je vois encore trop souvent des personnes, parfois âgées, ou des mamans avec leur poussette, circulant sur la chaussée, parce que c'est tout simplement impossible sur le trottoir. Les haies débordantes sur la rue sont aussi un vrai problème pour la circulation : aucune visibilité et donc danger.

Un petit mot sur le nouvel aménagement des abords de la salle des fêtes : de nouveaux jeux, emblématiques de notre territoire, de nouvelles ambiances favorisées par la présence de l'eau, des espaces verts, le marché autour de la salle des fêtes, un confort et une plus grande sécurité pour les piétons. Chacun pourra apprécier le nouvel environnement de ce quartier, directement relié au centre-ville. C'est dans le même esprit que les abords des écoles et du musée sont traités à partir de cet automne. Les travaux seront conduits de manière à limiter les gênes et désagréments pour les usagers, avec un phasage et une coordination adaptés. Là aussi, chacun pourra apprécier ces changements une fois les travaux terminés.

Cette rentrée est aussi celles des élèves, de la maternelle au lycée. La cité scolaire Pierre Vernotte a eu l'agréable surprise d'être choisie par M. Pap Diaye, ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse parmi ses premières visites d'établissement quelques jours après sa nomination. C'est une forme de reconnaissance du travail mené et des projets portés par la communauté éducative de Pierre Vernotte. J'en profite pour souligner au passage l'ouverture depuis cette rentrée d'une Classe à Horaires Ménagés Arts Plastiques : cette initiative s'inscrit pleinement dans le paysage culturel de notre territoire. Elle conforte largement le positionnement « Métiers d'Art » de la cité scolaire et du lycée.

Je vous souhaite un bel automne et une lecture attentive de cette nouvelle édition.

**Le Maire
Grégoire LONG**

Commission Affaires Sociales - Logement - Etat-civil



L'Établissement et Service d'Aide par le Travail Prestige Jura est une structure de travail protégée et agréée pour des adultes en situation de handicap mental. La municipalité a décidé de faire appel à l'équipe spécifiquement chargée de l'entretien des espaces verts. Une collaboration a été mise en place dès cette année, en complément du contrat passé avec l'entreprise Aubépine-Orgelet.



Près de 50 personnes domiciliées à Moirans-en-Montagne et environs se rendent régulièrement aux Restos du Cœur de Saint-Claude par le bus ou par co-voiturage. La municipalité a rencontré les responsables de l'association, afin d'étudier la possibilité de créer une antenne à Moirans-en-Montagne. Cela implique de trouver des locaux, répondant au cahier des charges de l'association, et accessibles à tous. Cette formule permettrait d'apporter une solution à ces personnes, tout en réduisant les transports.

À suivre ...



Réception des nouveaux moirantins

La municipalité rencontre traditionnellement les nouveaux habitants et commerçants de la commune, Cette réception se tient en principe chaque année. Malheureusement, la période de crise sanitaire n'a pas permis de l'organiser en 2020 et 2021. Elle s'est finalement tenue le vendredi 23 septembre 2022 à la Grenette de l'Hôtel de Ville. Ce fut l'occasion d'échanger avec ces nouveaux ménages autour du verre de l'amitié.

D'où viennent ces nouveaux habitants ?

Certains des villages d'à côté, d'autres encore du Jura, mais bon nombre d'entre eux viennent aussi des départements limitrophes (Ain, Doubs), d'autres régions de France (Grand Est, Sud-ouest, région parisienne, sud de la France...), mais aussi de pays d'Europe du Nord, de Suisse...

Un projet professionnel, les atouts de notre département, l'envie de changer de région, un projet immobilier, la construction d'une maison, tout autant de bonnes raisons de venir ici à Moirans-en-Montagne.

Commission Affaires Sociales - Logement - Etat-civil



Prise de rendez-vous ! Du nouveau dans votre Mairie ...

Devant la recrudescence des demandes de passeports et de cartes nationales d'identité depuis le printemps au service Etat-Civil de la mairie, il a été décidé de mettre en place un **service de prise de rendez-vous en ligne**. Ce système, très simple d'utilisation pour les usagers, facilite la gestion des rendez-vous par les agents communaux pour une meilleure efficacité. Il est développé par la société **Synbird** et est 100% français.

Il est conseillé de faire une **pré-demande** sur le site ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) ou par le biais du site service-public.fr. Les formulaires cartonnés ne sont plus fournis par l'Imprimerie Nationale. Après avoir **imprimé** votre document, ouvrez le **site internet** de la ville de Moirans-en-Montagne. Depuis la page d'accueil, vous pourrez prendre votre rendez vous en ligne en quelques clics. Vous recevrez un **sms de confirmation** et un sms de rappel de rendez-vous. Vous pourrez également modifier, déplacer ou annuler votre rendez-vous depuis le lien reçu par courriel.

Bien évidemment les agents restent à votre écoute et vous guideront en cas de difficultés.

Repas des aînés

Cette année, le Repas des Aînés aura lieu le dimanche **16 octobre 2022** à la Salle des Fêtes de Moirans-en-Montagne. Le thème de ce moment de convivialité ne vous sera dévoilé que le jour J ! Mais peut-être avez-vous déjà trouvé ?

Les colis de Noël seront distribués à nos seniors de plus de 80 ans n'ayant pas pu participer au Repas des Aînés par les membres du CCAS et les élus de la Commune.



L'EHPAD en voyage !

Au mois de mai, six résidentes de l'EHPAD du Moulin de Moirans-en-Montagne ont pris part au voyage dans le Var organisé par le CIAS de Terre d'Emeraude Communauté.



Le projet était bien réfléchi et ce fut l'occasion de sortir un peu des années Covid. Il tenait à cœur au personnel de la Résidence du Moulin d'emmener leurs pensionnaires voir la mer. Ratiba Lacroix et Myriam Lacroix (animatrice et aide-soignante de jour) et les six résidentes, ont bouclé leurs valises pour une semaine. Elles ont pris la route en mini-bus en direction du Sud aux Issambres-la Gaillarde. Roseline, Maria, Monique, Mauricette, Odile et Simone ont pu visiter St-Tropez, Port Grimaud, Sainte-Maxime. Maria a même pu revoir, le temps d'une journée mémorable, son village natal BORDIGHERA en Italie, qu'elle a quitté à l'âge de 5 ans. Cette semaine étant une véritable réussite, Ratiba et Myriam comptent bien réitérer l'expérience avec d'autres résidents. L'EHPAD a reçu le soutien des communes de Meussia, Etival et Moirans-en-Montagne et remercie MoiranSolidarité, le CIAS de Terre d'Emeraude et la Pharmacie Jura-Sud.

Commission Education - Culture - Vie Associative et sportive

L'ACCA : association communale de chasse agréée

Les bienfaits de la chasse (« extrait de la charte de la chasse en France ») :

La pratique de la chasse, activité à caractère environnemental, culturel, social et économique participe à la gestion durable du patrimoine faunistique (régulation des espèces) et de ses habitats, ainsi qu'à l'amélioration de la biodiversité (étude hydrologique, du sol, de la flore, de la faune). Le chasseur, gestionnaire de l'espace naturel, est sensibilisé à une pratique raisonnable de la chasse et veille à l'harmonie de l'homme et son milieu. Il est attentif aux risques de son activité et améliore les conditions de sécurité pour tous. Inscrit dans une démarche citoyenne, le chasseur accède à de nombreuses formations.

Conditions pour adhérer à l'ACCA :

Avoir 16 ans, son permis de chasse validé et adhérer à l'association de Moirans-en-Montagne. Renseignements auprès du président Guy Lançon (guylancon@orange.fr) ou du secrétaire : Jean-Robert Mischler

Les **périodes de chasse** sont définies par arrêté préfectoral du 11/09/22 au 28/02/ 2023 sauf pour la chasse à l'approche à partir du 1er juin et en cas de dégradation.

Les battues ont lieu les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés pour le gros gibier et les lundis pour la bécasse.

Des **zones de chasse sont affichées** à 4 endroits : point de collecte de peaux, baraque des 4 chemins, en face de l'étang de la Penne à l'entrée de la route forestière de la Poyat et à l'hôtel de ville.

Pour la sécurité, le président insiste fortement sur le respect des consignes de sécurité et sur la signalisation par des pancartes « ZONE DE CHASSE » lors des battues. Chemins, promenades et accès principaux sont signalés et tous les chasseurs portent des vêtements de couleurs fluorescentes.

Les chasseurs invitent les promeneurs à porter des vêtements de couleurs vives. S'ils se trouvent à l'intérieur d'une battue, ils doivent rester sur les chemins, tout en se signalant en faisant du bruit.

« La Chasse, un bonheur à partager dans la nature vivante, riche, et diversifiée »



Scannez l'application gratuite



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU JURA



EDUCATION :

Visite du Ministre de L'Education Nationale

Le 27 juin 2022, la cité scolaire Pierre Verdotte a reçu le nouveau Ministre de l'Education Nationale et de la Jeunesse, M. Pap Ndiaye en présence de M. le Maire.



Les effectifs du collège et du lycée sont respectivement de 206 et 176, dont des apprentis.

Rentrée 2022

Ecole Roger Millet : 9 classes regroupant 175 élèves. Bienvenue aux nouvelles maîtresses : Mathilde Burtin, Gwenaëlle Mousse, Laure Belzenne, Sarah Benjaout et Anne-Sophie Krahenbuhl.

Les nouveaux capteurs de CO2 ont été installés dans chaque classe.

Ecole Saint-Joseph : 4 classes comprenant 105 élèves, l'accès PMR a été réalisé par les associations de l'école.

Tom Pouce : 302 enfants inscrits, 7 Animateurs, bienvenue à Myrienne DOURIAUT Directrice provisoire avant le retour de Léa (congé de maternité)

Restauration : suite aux mesures prises par la société SICOPAL en juin (retrait de 2 composantes du repas 2 fois/semaine), un questionnaire sera adressé aux parents pour faire des propositions d'aménagement correspondant au plus grand nombre.

Bonne rentrée aux élèves, parents, personnels des écoles et Tom pouce !



L'apéritif chantant organisé le 1er juillet a réuni enfants, parents et enseignants dans un moment festif et convivial qui a également sonné le début des vacances d'été.

Départ en retraite de Mme Isabelle Michaille

Les élèves de l'école Roger Millet ont dit « au revoir » en chanson à Mme Isabelle MICHAILLE. Mme Michaille a rejoint l'école de Moirans-en-Montagne en 1992 et a consacré sa carrière aux tout-petits de la maternelle Liloludy. Elle a rempli sa mission pendant 30 ans avec beaucoup de professionnalisme, de douceur, de patience et de gentillesse. Encore merci pour votre investissement auprès de tous nos enfants que vous avez aidés à grandir. Belle retraite à vous !



Commission Education - Culture - Vie Associative et sportive

FORUM : *Le rendez-vous incontournable des associations* qui permet aux habitants de s'informer, et de s'inscrire sur les différentes activités culturelles, sportives et sociales. 37 associations étaient présentes sous la Grenette de l'Hôtel de Ville, avec des démonstrations pendant la journée. Cette manifestation permet aussi aux associations de se retrouver, d'échanger, d'envisager ou de concrétiser des événements futurs... que la commune soutiendra !

Un grand merci aux participants, aux adhérents et aux visiteurs ! Félicitations aux Francas et à M.GRILLET Daniel !



TALENTS D'ICI : exposition du 14 au 23 septembre 2022.

12 artistes amateurs locaux présentent leurs œuvres et seront là pour échanger avec le public pour le plus grand plaisir des scolaires en semaine (sur rdv) et du public en week-end.



Pour tous les événements, retrouvez les descriptifs, horaires, jours, sur :

- *l'application intra-muros
- *l'affiche sur les banderoles verticales « événement de Ludy » à l'entrée de la Mairie
- *sur les panneaux lumineux et écran sous la Grenette

RETOUR SUR UN ETE FESTIF : Moirans-en-Montagne, la sportive :



Supermotard les 27 et 28/08/2022



Trail Volodalen départ du Regardoir pour la course « Maratrail »



Triathlon de Vouglans : il est passé à Moirans le 20/08



Championnat motocross MCM 10/07

RETOUR SUR UN ETE FESTIF : Moirans-en-Montagne, la culturelle :



Concours AAF 2^e édition et Expo du 1er au 17/06

Spectacle en partenariat avec la Fraternelle « A bras le mot » compagnie En lacet

Ateliers Théâtre proposés par la Vache qui Rue

Cet été, la commune a multiplié les propositions de spectacle de rue en partenariat avec « La Vache qui Rue ». Les sorties de résidence se jouent au centre-ville sur la place de la Mairie ou à l'amphithéâtre du Musée. Ont été accueillis : les Fous Zélés, Mère Veilleuse, le club théâtre... Nous remercions les artistes qui se sont produits avec tant de passion.



Fête de fin d'année à l'ALSH Tom Pouce



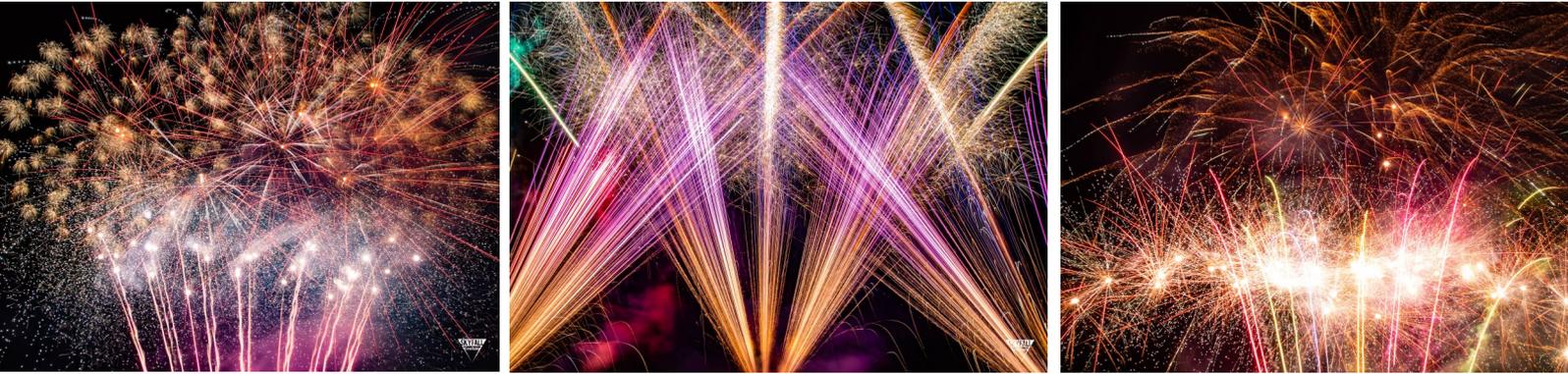
Fête de fin d'année Ecole Saint-Joseph



Comité Culturel d'Animation



Un été 2022 festif et animé par le Comité Culturel d'Animation de Moirans-en-Montagne en partenariat avec l'association Idéklic, festival international pour l'enfant et un prestataire de qualité. Ils ont su illuminer le ciel moirantin et faire pétiller les yeux des petits et des grands. Merci à SKYFALL FIRE RAIN pour ce magnifique feu d'artifice et le crédit photos.



Fête patronale et animations foraines

32^e édition
La vie secrète des objets



Cette année l'association Idéklic a accueilli 126 ateliers et spectacles entre le 12 et le 15 juillet 2022 pour la 32^e édition du Festival International pour l'enfant. Moirans-en-Montagne, capitale du Jouet est fière d'accueillir cette manifestation d'envergure et remercie les artistes, les animateurs, les organisateurs, la programmatrice des spectacles et tous les bénévoles qui ont œuvré à la réussite du Festival.

À l'année prochaine du 12 au 15 juillet 2023 !

Les manifestations et événements !

Le Comité Culturel d'Animation de Moirans-en-Montagne organise plusieurs événements au cours de l'année. La plupart des manifestations sont organisées dans le centre-ville de la commune, autour du parvis de l'Hôtel de ville et de la Grenette. Les manifestations de plus grande envergure ont lieu au champ de foire. Pour la sécurité de tous, le stationnement et la circulation sont règlementés par arrêté municipal.

La commune diffuse l'information des manifestations sur de multiples vecteurs de communication : l'application gratuite INTRAMUROS, Facebook, Instagram, le site internet de la ville, les panneaux lumineux du centre-ville et du carrefour Charles de Gaulle, le bulletin municipal, par voie de presse et d'affichage dans les commerces et sur la borne tactile située dans les pas-perdus de l'Hôtel de ville.

Ces manifestations sont organisées pour que la commune de Moirans-en-Montagne reste vivante et attrayante. La gêne pouvant être occasionnée est temporaire, nous comptons sur votre compréhension et votre civisme.



Le Comité Culturel d'Animation remercie les forains et les exposants ainsi que la société Force Plus Production pour leur contribution aux festivités estivales. Vous avez été nombreux à profiter des événements et animations proposées.

Le comité a besoin de bénévoles pour organiser et préparer ces événements : n'hésitez pas à contacter l'association.

Terre d'Émeraude, Moirans-en-Montagne et Arinthod écrivent leur « feuille de route » pour les 5 années à venir

« Petites Villes de Demain », c'est une convention que l'Etat signe avec Terre d'Émeraude Communauté, Moirans-en-Montagne et Arinthod, permettant aux deux bourgs centres de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques, respectueuses de l'environnement, où il fait bon vivre.



Quelle stratégie de revitalisation pour les deux bourgs centres ?



1. De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de **l'habitat** en centre-ville
2. Favoriser un **développement économique et commercial** équilibré
3. Développer l'accessibilité, la **mobilité** et les connexions
4. **Mettre en valeur** les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
5. **Fournir l'accès** aux équipements, services publics et associations comme vecteurs privilégiés du vivre-ensemble
6. **Tourisme** – Diversifier les vecteurs de promotion touristique pour reconquérir le centre de Moirans-en-Montagne et renforcer l'attrait du centre-bourg et sa zone d'influence

1. Limiter l'étalement urbain et conforter la vocation de **centralité du bourg**
2. **Fournir l'accès** aux équipements et services publics
3. Revitalisation du **tissu commercial** dans l'hyper-centre
4. La **mobilité**
5. **Résoudre les conflits d'usage** induits par la forte circulation de poids lourds



Quels projets pour les deux bourgs centres ?

Habitat	Aménagement Côte du Four Opération d'Amélioration de l'Habitat Maison des seniors Quartier Roche Rive Plan Local d'Urbanisme Intercommunal	Centralité du bourg	Opération façades Opération Programmée d'amélioration de l'Habitat Offre Habitat et logements communaux Création de deux logements gendarmerie Révision du site patrimonial remarquable Elaboration Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
Commerce et Economie	Zone d'Activité Les Quarrés Anciens locaux de Jura Sud	Equipements	Création d'un équipement de santé Création d'un tiers lieux Requalification espace public rue de Magnin/place de la Poste Réhabilitation de la salle polyvalente Création d'un équipement de sports et de loisirs Construction de nouveaux vestiaires de football Création d'une crèche
Mobilité	Rue Voltaire Voie cyclable Requalification des rues du cœur de ville	Tissu commercial	Elaboration d'un charte sur les devantures commerciales et statut des arcades Intervention sur l'offre commerciale
Patrimoine	Salle des fêtes : mises aux normes Incendie / handicap et thermique Bâtiments communaux : rénovation thermique Murgin : mise en valeur des berges	Mobilité	Création d'une liaison sortie Nord / ZAE Nord Création d'une liaison entre les pôles commerciaux Création d'une liaison sortie Sud / entrée de Chisséria
Equipements	Accueil de loisirs (nouveaux locaux) Aire de fitness et pumptrack	Conflits d'usage	Plan de circulation
Tourisme	Aménagement du Regardoir		

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat : c'est parti à Moirans-en-Montagne !

Terre d'Émeraude Communauté a mandaté SOLIHA pour animer cette action auprès des propriétaires occupants ou bailleurs : il s'agit de les accompagner dans leur projet de rénovation de logement.



SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Animateur



Propriétaire occupant ou bailleur

La mission de SOLIHA envers la collectivité :

- Travail collaboratif avec l'ANAH, le Département du Jura, TEC et la commune de Moirans-en-Montagne
- Mobilisation des propriétaires : plan de communication (flyers, affiches, insertion sur internet, réunion publique) sur les 3 ans
- Mobilisation et informations des partenaires : les services de la commune, de TEC (Espaces France Service), CCAS, services sociaux du Département, CAF, les professionnels de l'immobilier, ADMR, CAUE, ADIL, AJENA etc.
- Démarche de prospection et de sensibilisation avec l'appui d'un réseau de partenaires locaux : services sociaux, artisans locaux, agences immobilières, notaires, maîtres d'œuvre
- Suivi administratif, technique et économique de l'OPAH pour TEC et la commune : suivi des demandes enregistrées, dossiers déposés, dossiers engagés, nature des projets, cartographies de bilan
- Comité de pilotage (deux fois par an) + Comité technique : réuni régulièrement

La mission de SOLIHA envers les propriétaires :

- Permanences d'information du public : accueil des propriétaires sans rendez-vous, une demi-journée par semaine en mairie
- 1 visite technique « diagnostics-conseils » et aide à la décision : définition des travaux, évaluation des coûts, plan de financement, esquisses d'aménagement, amortissement et rentabilité des opérations locatives, fiscalité des opérations etc.
- Aide à l'obtention des devis détaillés et complets, conseils, définition du plan de financement définitif
- Préparation, dépôt et suivi des dossiers de demande de subvention pour le compte du propriétaire
- Etablissement du bilan de l'opération, vérification des factures, demandes de paiement et ceci pendant 3 années qui suivront la fin de l'OPAH
- Accompagnement social des ménages et des propriétaires : habitat indigne et précarité énergétique, mise en contact avec les services sociaux, adaptation du logement pour les personnes âgées, dépendantes ou handicapées etc.





AMBROISIE ATTENTION

ALLERGIES !



AMBROISIE À FEUILLES D'ARMOISE

TOUS CONCERNÉS
CHACUN DOIT AGIR !

L'AMBROISIE, une plante invasive et dangereuse pour la santé:

L'ambrosie est une plante annuelle envahissante, dont le pollen est à l'origine de fortes réactions allergiques. Cette plante s'installe préférentiellement sur les sols nus ou remaniés : chantiers, talus de routes et de voies ferrées, bords des rivières ou encore terres agricoles où elle constitue une source de nuisance et de perte de biodiversité.

L'ambrosie ne doit pas être confondue avec l'armoise vulgaire dont la feuille est blanche en dessous.



La plante doit être éliminée!

- Par arrachage de préférence avant floraison et avant la grenaison (avec port de gants)
- Par un fauchage de préférence avant floraison
- En empêchant son installation par technique de végétalisation

La lutte contre la prolifération de l'ambrosie commence dans votre jardin. La commune a désigné un référent « Ambrosie » parmi les conseillers municipaux. Vous pouvez signaler les pieds d'ambrosie sur l'application mobile « signalement ambrosie », par mail contact@signalement-ambrosie.fr, par téléphone 0972 376 888.

De nombreuses informations sont disponibles sur www.ambrosie.info

Les Espèces Protégées et Bâti

Les espèces protégées ne se trouvent pas que dans les sites naturels. Les maisons et bâtiments peuvent également abriter des animaux vulnérables.

Ainsi, hirondelles, martinets mais également faucons crécerelle et effraies des clochers peuvent élire domicile chez vous. Ces oiseaux ne sont pas les seuls, en effet, les chauves-souris (pipistrelles, barbastelles ...) et reptiles se réfugient dans les charpentes, dans les murs de pierres ... Des précautions sont à prendre lors de travaux de rénovation. Ainsi, il faut vérifier la présence éventuelle de ces espèces vulnérables et intervenir en dehors des périodes clés notamment entre mars et août.



Vulnérables, ces espèces sont protégées. Il est interdit de les détruire ou de détruire leur habitat ou de les perturber durant la période de reproduction et de dépendance des jeunes. Vous pouvez retrouver les textes de référence dans le Code de l'Environnement (art. L.415-3).

Un animal sauvage blessé?

Pensez au **Centre Athenas à l'Etoile**
39570 - 0384246605 ou par mail
centre@athenas.fr

Où se renseigner ?

Natura 2000 Petite Montagne du Jura - 03 84 48 85 15
Jura Nature Environnement : contact@jne.asso.fr
LPO Franche Comté 03 80 50 43 10



Visite en forêt communale

C'est avec des oreilles attentives et curieuses que les conseillers municipaux ont écouté les informations données par Guillaume et Alain - ONF sur la gestion de la forêt communale, mais aussi par Jacques sur les chants des oiseaux, la chouette de Tengmalm et les cavités creusées par le pic noir ou le pic épeiche. Les professionnels de la forêt étaient eux aussi présents lors de cette tournée pour expliquer les techniques de débarbage, de bûcheronnage etc. Nous les remercions pour leurs précieuses informations et leur bonne humeur au cours de cette rencontre conviviale.



Commission Travaux - Environnement - Urbanisme

Travaux secteur salle des fêtes



Une pré-réception des travaux a été prononcée le 19 juillet 2022, certains éléments accessoires restent à finaliser : mobilier des arrêts de bus (en concertation avec les services de la Région BFC), plantations à l'automne, réglage de l'écoulement des fontaines etc.

Les nouveaux toboggans ont eu un vif succès cet été, l'organisation du marché hebdomadaire autour de la salle des fêtes est appréciée, tout comme les circulations favorisant les piétons avec plus de sécurité et de visibilité.

Les éléments naturels agrémentant les espaces seront davantage appréciés l'an prochain, les arbustes, arbres et flore auront poussé, les fontaines qui fonctionnent en circuit fermé avec l'apport des eaux de pluie apporteront la fraîcheur attendue en période estivale. Les éclairages publics moins consommateurs d'énergie et beaucoup plus performants arrivent à point nommé à l'ère de réduction des consommations énergétiques.

Travaux Eglise Saint-Nicolas

Cette tranche de travaux comprend les plus importantes interventions sur l'église : enduit à la chaux des façades, mise en valeur des pierres, traitement des écoulements d'eaux pluviales par drainage, suppression des câbles électriques, reprise de la zinguerie avec descentes en cuivre, révision de charpente et de couverture sur certaines parties du toit etc.

Chaque intervention est scrupuleusement contrôlée par les services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), l'architecte soumet ses propositions à la municipalité, lesquelles sont ensuite validées par la DRAC.

Une dernière tranche de travaux sera engagée pour finaliser certains éléments : reprise de la cheminée, des vitraux et des remplages (pierres garnissant l'intérieur d'une fenêtre). L'intervention d'un spécialiste du patrimoine est requise pour les remplages : ce dernier travaille actuellement sur le chantier historique de Notre Dame de Paris.

L'église Saint-Nicolas retrouvera de sa superbe au pied du château.



Commission Cadre de Vie - Relations Commerces et Artisanat

Civisme et vivre ensemble !

L'été touche à sa fin avec son lot d'incivilités qui vont du stationnement abusif aux déchets abandonnés, en passant par les animaux en divagation.

Les employés communaux s'évertuent à garder la ville propre, c'est également à chacun de faire preuve de civisme et de bon sens.

Nous vous rappelons que la circulation des **trottinettes** et des **vélos** est interdite sur les trottoirs et si elle doit se faire notamment pour les plus jeunes, c'est à allure réduite. Et dans le sens de la circulation.

Les **chiens** en divagation, dont les **déjections** sauvages dans les parterres de fleurs ternissent l'image de la commune seront amendés. La commune se réserve le droit de faire intervenir la SPA pour récupérer les animaux sans maître.

Les bacs de collectes des poubelles de particuliers et des commerçants doivent impérativement être rangés à l'issue des collectes. Les **poubelles** présentes sur les trottoirs renvoient une image d'insalubrité et entravent considérablement la circulation des piétons.

La rue Pasteur dispose d'arrêts minute, ces places de **stationnement** comme leur nom l'indique sont dédiées aux personnes qui viennent faire leurs achats au centre-ville. Les résidents peuvent utiliser les parkings périphériques. Les aires de stationnement de la commune font partie du domaine public : le stationnement de plus de 7 jours consécutifs est considéré comme **abusif** et sera verbalisé.

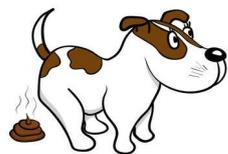
Le **bruit** ... Bien que la commune se veuille accueillante et dynamique, il est regrettable que ses habitants, visiteurs et touristes ne puissent bénéficier de la quiétude des douces nuits jurassiennes.

Cet article n'est qu'un court résumé des doléances reçues en mairie cet été et de nos constatations ! Ces incivilités sont récurrentes et exaspérantes, il en va du **devoir de chacun de rendre le vivre ensemble agréable**.

Quelques illustrations parmi tant d'autres !



« Toutounet » et cendriers :



Malgré l'installation de 4 « toutounet » :

- 2 à la salle des fêtes,
- 1 au musée du jouet
- 1 au centre-ville,



Force est de constater que certains maîtres ne sont pas capables de ramasser les déjections de leur animal.



Il en est malheureusement de même pour les mégots de cigarettes qui jonchent la voie publique, alors que des cendriers sont disponibles à chaque coin de rue ou presque et à proximité des bars et restaurants de la commune. Dans le commerce, il existe des petites boîtes à mettre dans sa poche bien utiles et pratiques.

Les Toutounets, les cendriers sont installés pour le confort de tous et vous éviteront une amende. Des solutions sont mises à votre disposition gratuitement, profitez-en!



Commission Cadre de Vie - Relations Commerces et Artisanat



Opération Façade :

L'opération de rénovation des façades du centre-bourg se poursuit. Pour l'année 2022, ce sont une dizaine de dossiers qui ont été déposés. Certains travaux sont déjà réalisés. Cette opération se fait en partenariat avec l'Atelier WOW. Si vous n'avez pas pu rencontrer les architectes conseils durant les rendez-vous proposés, vous pouvez les contacter : ATELIER WOW - 7 rue Bigonnet - 71000 MACON - contact@atelier-wow.fr



Grenette et décoration :

La commune a choisi d'agrémenter la Grenette de décorations d'été. Elles sont réalisées en résine et plastiques recyclés par la société Blachère.



Ces structures légères s'animent avec la brise et amènent une touche colorée au bâtiment historique.

Les fleurs et la sécheresse :

Les services techniques en partenariat avec les Jardins de la Fontaine ont planté les fleurs d'été, qui malgré la canicule et la sécheresse, ont résisté grâce à l'utilisation de techniques et de terreaux spéciaux retenant l'humidité.

Le phénomène devenant récurrent et s'amplifiant d'année en année, la commune projette d'augmenter la capacité des bacs de récupération d'eau.



Challenge Daniel Combe

« Daniel Combe était un Moirantin de souche, connu de tous et renommé pour la décoration de sa maison au moment des fêtes de fin d'année. Il confectionnait lui-même des décorations animées regroupant différents thèmes : la forêt, la banquise ou encore la cheminée. Il émerveillait les yeux des petits et des grands, notamment en se déguisant en Père-Noël et en distribuant des papilotes. »

Dans l'édition du mois de janvier 2022, nous vous annonçons notre intention de rendre hommage à Daniel, en créant un Challenge éponyme. Le principe du Challenge est d'illuminer les jardins, les fenêtres et balcons, de créer une ambiance festive dans toute la commune et d'inviter les visiteurs à déambuler dans nos rues. Le but est de pérenniser cet événement et de le rendre populaire à l'échelle du territoire de Terre d'Emeraude Communauté et pourquoi pas au niveau du département.

Comment s'organise le Challenge « Daniel Combe » ?

Dans un premier temps, nous vous invitons à vous inscrire, auprès du secrétariat de Mairie par mail (contact@moiransmontagne.fr) ou par téléphone (0384420158).

Le challenge sera lancé le vendredi 3 décembre lors de la mise en lumière de la commune. Vous pourrez également illuminer vos maisons et vos vitrines.

Le jury vous rendra visite à partir du 10 décembre pour évaluer les réalisations.

Les prix seront décernés lors de l'inauguration de Noël au Pays du Jouet qui se tiendra cette année du 16 au 18 décembre.

Nous vous attendons nombreux sur ces événements familiaux et traditionnels de fin d'année.

Le **marché hebdomadaire** se tient tous les vendredis matin parvis de la salle des fêtes 1 avenue Jean-Jaurès 39260 Moirans-en-Montagne



Tribune DES ELUS

Liste de Grégoire LONG

Moirantines, Moirantins,

Cet été 2022 restera marqué par la sécheresse mais plus encore par les incendies ravageurs de notre belle nature, lors de ce mois d'août. Personne n'aurait pu imaginer sur notre territoire, l'intervention de canadiens, d'avions Dash où d'hélicoptères bombardiers. Et pourtant ! Cet épisode, a malgré tout, révélé et confirmé l'abnégation, le courage, la détermination et la solidarité des sapeurs-pompiers du CIS de Moirans-en-Montagne, du SDIS du Jura et d'ailleurs, des agriculteurs et des habitants de ce territoire pour venir à bout de cette catastrophe. Qu'ils en soient tous ici, remerciés !

Cet épisode caniculaire a également conforté nos choix relatifs à la réalisation de nos investissements présents et futurs.

En effet, le projet de l'îlot Salle des fêtes a été imaginé et réalisé avec l'implantation de verdure pour amener de l'ombre, faire baisser les températures et désimperméabiliser les sols. Les fontaines en circuit fermé et les jets d'eau fonctionnant grâce à l'eau de récupération du toit de la Salle des Fêtes permettront à tous, enfants, parents, promeneurs, de trouver un coin de fraîcheur sans entamer les ressources naturelles. L'aménagement du parvis du Musée et des écoles sera également réalisé avec cet objectif. Dorénavant, les différentes lois ou schémas directeurs nous imposent des investissements responsables pour un impact plus durable. Nous respecterons ces obligations, c'est un engagement au profit de nos enfants.

Mais cette responsabilité environnementale doit s'accompagner d'une responsabilité économique. C'est déjà une réalité aussi bien en investissement qu'en fonctionnement : le projet îlot Salle des fêtes a obtenu grâce au travail assidu des élus et des collaborateurs, 79% de subventions ; et lors du Conseil Municipal du mois d'août dernier, j'exprimais ma volonté de réduire les coûts relatifs aux fluides (eau, gaz, électricité) sur tous les bâtiments communaux. Une note de service à destination de tous les utilisateurs a été diffusée à cet effet. Gérer, c'est également anticiper et prévoir !

Pourtant, malgré toutes les informations fournies lors de réunions, de commissions, de conseils municipaux sur ces sujets, nous nous heurtons à une opposition de principe qui hélas, ne sert pas l'intérêt général. Dommage !

Enfin nous souhaitons, en cet automne, une bonne rentrée à tous, petits et grands, au monde éducatif, sportif, culturel et associatif.

A très bientôt.

Liste de Serge LACROIX

Chers Moirantines et Moirantins,

Notre territoire a fait face cet été à des feux de forêt sans précédent et nous tenons à remercier et à féliciter les agriculteurs, les forces de l'ordre, les habitants, la sécurité civile, les sapeurs-pompiers Jurassiens et Moirantins pour leur courage, leur détermination sans failles dans ces combats.

Ces épisodes de forte sécheresse couplés avec des températures caniculaires nous obligent à mettre la gestion des ressources en eau au cœur de nos préoccupations lors de nos projets communaux.

Après un an de travaux, on constate que l'aménagement de l'îlot salle des fêtes comporte des jets d'eau, deux fontaines et de nombreuses plantations qui vont nécessiter pendant quelques temps d'un besoin d'arrosage. On peut s'interroger sur la nécessité de ces installations et dès le départ, nous avons refusé ce projet.

L'aménagement du parvis des écoles et du musée, avec la réouverture du Murgin vers l'office du tourisme et sur le parking face au Crédit Agricole, débutera d'ici fin septembre. A nouveau, nous n'avons pas validé le projet d'aménagement car nous estimons que la mise en valeur du Murgin pouvait se faire différemment et nous craignons des nuisances pour les riverains particulièrement en été avec le faible débit et l'eau stagnante.

L'impact de la hausse du prix de l'énergie sur notre collectivité va peser sur notre budget et un effort collectif sera nécessaire dans l'utilisation des bâtiments communaux. Cette augmentation des dépenses de fonctionnement va impacter notre capacité à investir et va certainement obliger Mr le Maire à arbitrer ou réduire les projets d'investissement afin de ne pas dégrader l'épargne de notre commune. Notre équipe sera très vigilante sur ce point.

Nous souhaitons une excellente rentrée à tous les enfants, à leurs parents ainsi qu'aux enseignant.es, personnels éducatifs et agents communaux.

Serge Lacroix, Didier Berrez, Laurence Mas

Une histoire de capitale : Moirans-en-Montagne

1940 – 1949

La vie des entreprises continue : les chefs des grosses entreprises ne sont pas mobilisés (trop âgés ou réformés), sauf l'usine **Villet** qui fermera 15 mois. On fabrique des nécessaires de couture pour les soldats (Louis Forestier, Marius Jacquier). Des femmes remplacent les ouvriers mobilisés. Il manque des matières colorantes, des vernis, la qualité baisse. La scierie Salet est mobilisée par les allemands, elle fournit en bois de charpente. Le gérant, René Dalloz, freine au maximum son activité... L'entreprise **Duvoy** produit des babioles pour les surprises et les expédie dans le nord. La maison **Maurice Monneret** livre des articles teintés ou rubanés qui accompagnent les barres de chocolat d'une maison suisse.

En 1943, **Georges Monneret** adapte le tour automatique qu'il avait créé avant la guerre pour la galathite à la tournerie du bois. C'est une nouvelle révolution.

Le 11 juillet 1944, les usines **Dalloz, Tabourin et Duvoy** sont détruites, ce qui provoque un arrêt complet de la production. La scierie Grandmottet est incendiée en 1944 par le maquis puis reconstruite en 1945. **René Dalloz** reconstruit : des maisons, et un grand bâtiment en Barges dans le prolongement d'une maison qui lui appartient. **Duvoy** construit une usine neuve en Barges.

La fabrication de guerre ternit l'image de marque des jouets : il faut améliorer la qualité et diversifier la production. **Favre** fabrique en 45-49 des **brouettes et des panoplies de menuisier** en bois naturel, des **chaises et des poussettes de poupée**, des **chariots et des camions à trainer**.

Grandmottet se spécialise dans le gros jouet : **cheval à bascule, chaise haute de poupée, ensemble table et chaise d'enfants, boîtes de jeux et le jeu de croquet** présenté en caisse sapin.

René Dalloz crée la fameuse **Jeep portant l'étoile américaine**.

En 1948, la **maison Dessoy-Gui** s'installe à Moirans.

Avant 1945, les grossistes et les grands Bazards constituaient l'essentiel de la clientèle, apparaissent désormais Prisunic, Monoprix, Nouvelles Galeries et magasins réunis en centrales d'achat.

En 1945, les industriels du jouet participent pour la première fois à la foire de Lyon.

Vers 1948, René Dalloz commence à s'inspirer de l'ère du plastique et fait ses premiers essais.

En 1949, il emploie 186 salariés et 70 personnes à domicile.

C'est le début des 30 glorieuses, l'industrie du jouet prend le pas vers une décennie de plus en plus florissante.

1950 – 1959

Tout doucement, le bois se meurt, détrôné par l'audacieux plastique.

L'effet de mode, les coûts tellement plus bas des jouets plastiques vont très vite détrôner les jouets en bois, même s'ils resteront présents dans les premières années de la décennie.

1955, Raymond Peugeot invente une machine à tremper, qui à partir d'un système emprunté à une vieille horloge comtoise permet un laquage parfait « luxe-émail ».

La **maison Dessoy** reste fidèle au bois et apporte une nouvelle gamme : technique du teinté ciré, boî-tage attrayant en carton rouge, des illustrations aux couleurs vives faisant office de publicité, peu présente à l'époque. Elle se spécialise dans les jouets pédagogiques : **cubes, alphabets, lettres et chiffres découpés, mosaïques, perles**.

Les premiers jouets en plastique mous, trop légers n'étaient pas réussis. La **maison Dalloz**, équipée de presses plus performantes, sort des jouets plus volumineux et mieux élaborés : **porteurs, tracteurs à pédales, boules de pétanque remplies d'eau**.

La **maison Favre** continue d'étoffer sa gamme de gros jouets : **tables à repasser pour enfants, lits de poupées laqués, chaises de poupées, camions porteurs**. Elle s'orientera vers les jouets mixtes dès 1960. Certaines maisons font appel à des dessinateurs, des maquettistes et déposent des marques de fabrique : JuraCastor en 1952, Jouets Clairbois en 1956, Vilac en 1957, Noreda, Educalux...

Les mécaniciens prennent aussi le tournant du plastique et jouent un rôle important : techniciens, moulistes, maquettistes forment le noyau dur de ce nouveau profil d'industriels. Robert Thomas s'installe à Moirans en 1956 dans un atelier de 25 m² contigu à la maison d'habitation. Sur la fin de la décennie, le jouet en bois souffre face à la concurrence du plastique : ceux qui n'auront pas les moyens techniques ou financiers de s'équiper dans cette nouvelle technologie vont souffrir. Certains parviendront à résister.

INFOS PRATIQUES—AGENDA

Les Rendez-Vous de fin d'année :

09 octobre : Opération Brioches

09 octobre à 17h00 : Concert de l'Automne Musical en l'Eglise Saint-Nicolas

16 octobre : Repas des Aînés

Du 10 au 16 octobre : Exposition sur les Dinosaures - Champ de Foire

À partir du 1er décembre : Challenge Daniel Combe

02 décembre : Illuminations avec la retraite aux flambeaux à partir de 17 heures, préau et vin chaud au profit du Téléthon.

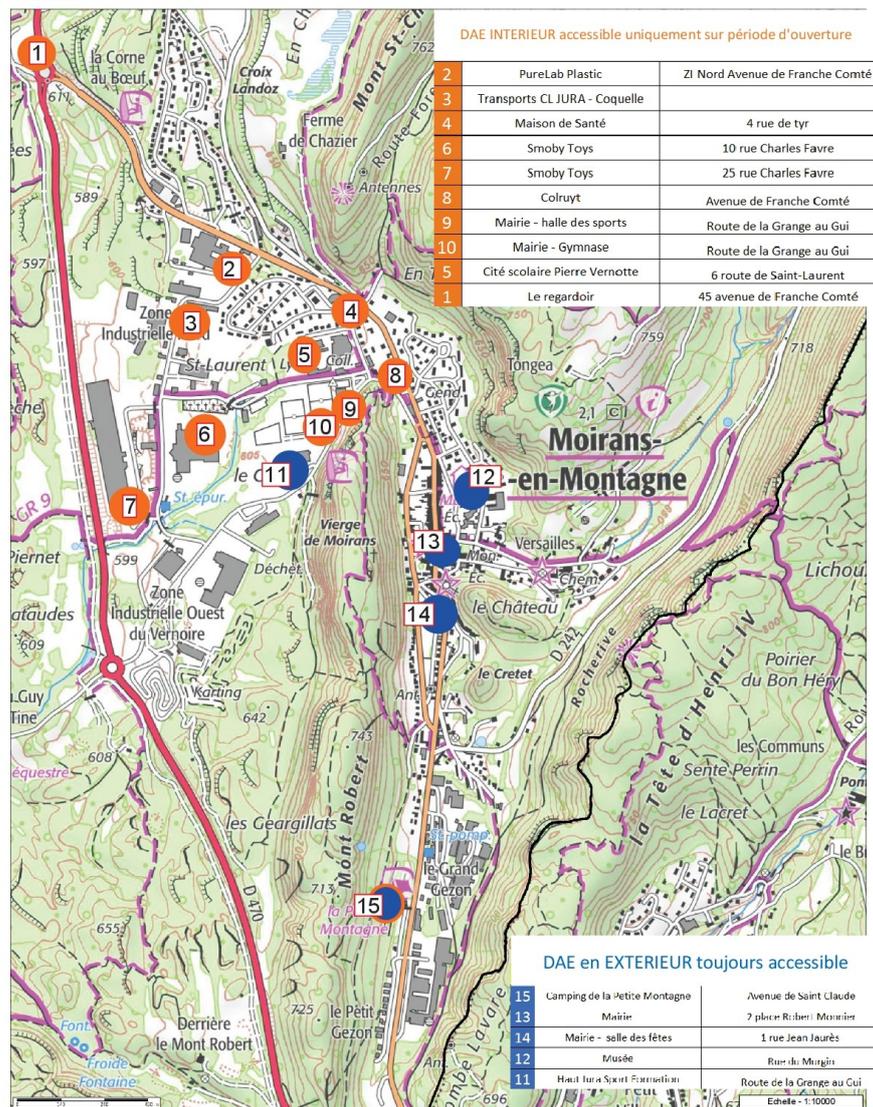
Du 16 au 18 décembre : Noël au Pays du Jouet, ses animations, spectacles et son Marché de Noël

Tous les deuxièmes samedis d'Octobre 2022 à Mars 2023 retrouvez l'Association des Antiquaires du Jura sous la Grenette.

Ponctuellement des sorties de résidence des artistes de la Vache Qui Rue - Théâtre de rue gratuit



IMPLANTATION DES DAE (défibrillateurs) SUR LA COMMUNE DE MOIRANS EN MONTAGNE



CET APPAREIL PEUT SAUVER UNE VIE

Ouverture mairie :

La mairie vous accueille du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 15h à 18h

Le standard téléphonique est ouvert de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

03 84 42 01 58 - contact@moiransenmontagne.fr

Retrouvez-nous sur l'application Intramuros, sur Instagram, sur Facebook mais aussi en direct sur les panneaux d'informations ou sur notre site internet.

DECHETTERIE - Horaires d'ouverture

Lieu-dit Grange au Gui - 03 84 42 63 32

Du mercredi au samedi inclus de 8h15 - 12h45 | 13h15 - 17h00 .

Tous les renseignements sont disponibles sur : www.sictomhautjura.fr

Brûlage travaux

Le brûlage des végétaux à proximité des forêts est réglementé :

Autorisé : du 01er octobre au 14 février

Interdit du 15 février au 30 septembre

Bruit et tapage :

Rappel : les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique sont autorisés les jours de semaine du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 20h les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Pour plus d'informations vous pouvez consulter l'arrêté préfectoral 2012073-008 du 13/03/2012

MoiranSolidarité : 49 rue du Jura

Mercredi du 15h00 à 18h00

Vendredi de 10h à 12h et de 15h à 18h

Contact : Morel Patrice 0787118040

Friprie, petits mobiliers et vaisselle, jeux et jouets

Espace France Services à Moirans-en-Montagne

efs-moiransenmontagne@terredemeraude.fr

87 avenue de St-Claude - 03 75 72 00 65 SUR RDV

Le numéro d'urgence :

15 (Samu/Smur) - 17 (police/gendarmerie) - 18 (pompiers) - 112 (pompiers avec un portable) - 115 (Samu social)

Directeur de la publication : Grégoire LONG
Direction de la rédaction : Grégoire LONG - Joëlle Ragozza
Service Communication



Ville de Moirans-en-Montagne

